

Procès-verbal n° 8

BUREAU EXECUTIF

SAISON 2023/2024

Approuvé par le Comité Directeur le 16/03/2024

Réunion du lundi 22 janvier 2024 – en visio

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		MICHEL Claude	Trésorier
		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice de la Ligue
<u>Excusé</u> :	Monsieur	PILARD Olivier	Vice-Président

Ouverture de séance à 20H45

1) ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

La soirée de gala est fixée. Celle du samedi soir à Orléans également, dont transport et organisation seront pris en charge par la Fédération. Il nous faudra profiter de l'émargement du vendredi pour s'assurer de la remise des clés de chambres et présents. Voir aussi pour la bagagerie, voire à la mise en chambre. Le car pour le bateau mouche à charge de la Ligue. Un seul retour prévu, les membres souhaitant rester sur Paris reviendront à l'hôtel par leurs propres moyens. C'est le transporteur de la Fédération dans tous les cas qui assurera les transferts avec refacturation à la Ligue pour ce qui lui revient. Le forfait global devrait plafonner à 350€/personne. C'est plus cher que l'an passé (234€) mais pas non plus le double comme certains l'annonçaient. Compte tenu des prestations, ça reste acceptable.

Les horaires de l'AG le samedi serait du 8H/16H. C'est plus délicat pour le vendredi entre le retour d'inauguration du siège (selon présence d'officiels ou non), le déjeuner au Conseil Régional et un départ minuté pour le dîner de gala sur la Seine. Pas de pause café, le timing est trop serré. Prévoir des boissons un encas avant le départ pour la péniche. Il faudra sans doute une réservation de 2 minibus pour imprévus et transferts de bagages.

Il nous faut définir nos invités Ligue, leur nombre. Certains de nos élus figureront parmi les invités de la Fédération. La jauge est à 200 personnes au maximum (Fédération et Ligue). Réservation arrêtée sur 160 pour l'instant. Pour la Ligue il faudra lister les invités et envoyer un questionnaire quant au conjoint (payant). Y inclure bien sûr nos salariés. La soirée sur Orléans ne fera pas partie du package vu que c'est une initiative fédérale.

Il est ensuite question du choix des cadeaux.

Un recensement du nombre de bénévoles nécessaires et des salariés à mettre sur l'organisation sera à finaliser pour fin mars début avril. Ex 2 chauffeurs minibus, 4 personnes à l'accueil (remise des clefs de chambre etc), 3 au vestiaire, 5 sur la bagagerie, 1 accompagnant pour X Ligues (à jauger)... Pas de

plan de table mis à part une réservation de la table présidentielle. Il faudra prévoir l'étiquetage des bagages/vestiaire au CRIF. Les accréditations des personnes avec photo/fonction également. Un programme à éditer et remettre à l'arrivée.

Une visite avec S. PROUVE est prévue au Conseil Régional et sur les 2 hôtels.

2) CHOIX DU NOM VOLLIDEF/TSHIRTS CHAMPIONNATS/GOODIES

2.1 Vollidef

Eventuellement changer le nom pour qu'il corresponde mieux à la fête des volleys. Le graphisme ne fait pas l'unanimité. Sinon 2 propositions sont retenues (sur lesquelles ne figurent pas de palmiers, trop connotés Beach). Il faut arrêter un choix sous 10 jours car des demandes de subvention vont être faites et il faut le nom.

2.2 T-shirts

Unanimité sur la 2^{nde} proposition graphique. Demande de plus de dynamique dans le dessin, de différencier les ballons entre beach et indoor, de mettre une passe à la place d'une attaque... Eventuellement donner un effet manga. Karim se charge de donner ces nouveaux éléments à Marion qui reviendra vers la graphiste.

Le slogan « A nous 2024... » retient les faveurs avec matérialisation des 3 points en ballons.

2.3 Goodies

La liste est établie avec visuels pour certains (tote bags ou porte-clefs)

Une dotation de gourdes est accordée pour l'Interpôle masculin (160 environ). Le choix de l'objet est discuté, propositions autres à soumettre de casquettes ou serviettes microfibrés.

3) SUBVENTION REGION

La Région IDF nous doit une subvention conséquente (52K€) sur 2022. Les circuits habituels ne peuvent rien faire. Il faut s'adresser plus haut. Sébastien évoquera ce point lors de sa prochaine entrevue avec P. KARAM.

4) CODES INFORMATIQUES

Nous sommes toujours en attente d'une passation des codes permettant de migrer l'informatique sur un autre serveur. Relancer.

5) POLES BEACH

Devant l'urgence à s'occuper du dossier et le manque de disponibilité de beaucoup d'élus, il a été demandé à K. LEMAINTEC de pouvoir seconder Marie ROSCOUET. Il va donc s'occuper des sélections, notamment pour le prochain CRE, ainsi que des convocations. Des potentiels ont été listés.

Sébastien va s'atteler au budget avec Marie. Il va aussi se rapprocher de la Région pour savoir dans quelles proportions elle abonderait les lignes.

6) INTERPOLES

Il est question de mettre à contribution des superviseurs de la CRA pour validation d'arbitres demandant par ex à changer de panel. Vu le niveau des jeunes (N2) il ne s'agit pas de mettre des débutants.

Il est aussi question de participer avec quelques goodies, gourdes ou autres, médailles et 3 coupes (estimation 1,6K€).

Cédric propose également de créer du lien avec les présidents de Comités en les invitant le 30/05 à un cocktail dînatoire. Ceci s'entendrait pour une trentaine de personnes en comptant aussi les CTD et les présidents de CDT qui seraient invités. La Ligue absorbera le coût de ce petit événement (autour de 600€).

7) FORMATION DES ETAPS DE CLICHY

Ceci dans le cadre de la Convention signée avec la Fédération. Les frais de formation seront partagés avec le Comité 92. L'IF92 serait le formateur. Demander le nombre d'ETAPS concernés et leurs disponibilités. Proposer 2 dates minimum. Sébastien doit contacter M. HUNAULT sur cette formation.

La Commission de développement fédérale a créé un visuel à destination des professeurs des écoles avec le support du club de Sartrouville. C'est intéressant dans le cadre des 30' d'AP quotidiennes. Cela montre des échauffements et de petits exercices ludiques souvent en lien avec l'imaginaire des enfants.

8) VOLLIDEF

Pas de retour pour l'instant de l'administration du Parc du Tremblay. Sandrine transfèrera le dossier à Karim qui verra de son côté avec ses contacts, notamment le Directeur des sports 94. Le dossier a été déposé à la Préfecture du 94 pour obtenir l'autorisation et les préconisations en matière de sécurité.

9) RECOMPENSES BENEVOLES

Le Bureau missionne A. DE FABRY auprès d'A. PRIGENT pour traiter le dossier des récompenses « Trophées Encadrants » lors des JOP.

Le budget alloué sera celui délimité par l'euro prélevé sur les licences validé en AG 2023, minoré des places déjà achetées par la Ligue. Il pourrait être question de profiter de la Fan Zone de Clichy pour cette mise en valeur de nos dirigeants.

On va demander à Alain de lister des profils, de mettre en place les critères d'attribution, et de fixer des niveaux de récompenses sur ces Trophées.

Il y aura sans doute une possibilité de rachat de places à la Fédération.

Il n'est pas question par contre de traiter des Etats Généraux Ligue.

10) DIVERS

Des questions RH n'ont pas pu être traitées, une réunion dédiée pourra se dérouler cette semaine ou la prochaine. Un Doodle permettra de voir la date la plus appropriée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H20.

S. GONCALVES-MARTINS
Président



B. CERVETTI
Secrétaire Générale

